



Le 9 mai 2025

Communiqué de presse

Le concours "Arbre de l'Année 2025" est lancé : à vos candidatures !

Le concours national **L'Arbre de l'Année 2025** est officiellement ouvert ! Organisé depuis 2011 par le magazine *Terre Sauvage* et l'association *A.R.B.R.E.S.*, cet événement emblématique met à l'honneur les arbres porteurs d'histoire, de lien social et de patrimoine naturel.

Un concours citoyen pour célébrer les arbres

Plus qu'un simple concours, *L'Arbre de l'Année* valorise la relation entre l'humain et l'arbre. Chaque candidature est une rencontre avec un arbre porteur d'histoire, de mémoire, d'émotion ou de mobilisation collective. Le concours vise à sensibiliser le grand public à la richesse du patrimoine naturel sur notre territoire.

Qui peut participer ? Le concours est ouvert à **tous types de porteurs de projets** :

- Établissements scolaires
- Collectivités
- Associations
- Particuliers

Tous les profils sont les bienvenus ! Il suffit de présenter un arbre avec 3 photos, de raconter son histoire et d'expliquer le lien qui vous unit à lui.

Date limite des candidatures : 15 juillet 2024

Ce que gagne le lauréat :

- L'inscription de son arbre parmi les **Arbres Remarquables de France** par l'association *A.R.B.R.E.S.*
- Une large mise en lumière médiatique
- Le **prix du public** offrira au lauréat la chance de représenter la France au concours **Tree of the Year – Europe**

 **Un appel au relais** : Les organisateurs lancent un appel à tous les relais possibles : médias, influenceurs, collectivités et amoureux des arbres. Faites connaître ce concours autour de vous et participez à cette célébration du vivant.

Plus d'infos & candidature : N'hésitez pas à nous contacter pour des photos, des interviews ou toute autre demande d'information. **Contact presse** : Pauline Cecotti : p.cecotti@terresauvage-media.com – Tel : 07 43 45 78 29